



EN QUOI CETTE BONNE PRATIQUE PEUT ÊTRE REPRIS DANS D'AUTRES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS ?

La méconnaissance des « règles du jeu » dans le pays voisin est une difficulté rencontrée par les entrepreneurs dans l'ensemble des territoires transfrontaliers, qui soulignent la faiblesse des dispositifs d'information et d'accompagnement à l'activité économique transfrontalière. La problématique des incubateurs techniques gagne en importance en raison de l'attrait de la démarche de création d'entreprise (conjuncture économique), malgré sa complexité administrative (droit, fiscalité, financement, etc.).

Les cafés à projets et l'espace de coworking transfrontalier constituent en quelque sorte le moyen de tester les besoins et les attentes des porteurs de projet à l'échelle locale, une idée intéressante pour évaluer de manière plus fine l'utilité qu'aurait une structure d'appui dédiée telle une pépinière franco-allemande, un projet nécessairement plus lourd dans sa mise en œuvre et sa gestion.

À noter qu'un programme similaire, BRYO, existe également à la frontière franco-belge, porté par la CCI Grand Lille, VOKA West-Vlaanderen et la CCI Wallonie Picarde, qui cible plus particulièrement les jeunes entrepreneurs.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

<http://www.starthop.eu>
<http://novoeco.info/>

Contact:

Lydia TAWREDU
Animatrice KiosK Office
Start Hop
kooperaktiv@gmail.com
+ 33 9 81 99 06 24